Élu·e·s
du groupe
Saint-Herblain
en Commun

Conseil municipal du 10 octobre 2022

Intervention de Jean-François TALLIO

Délibération n°16 : TABLEAU DES EMPLOIS

Mesdames et messieurs,

Ce tableau des emplois nous amène à poser quelques questions, même si mes collègues ont déjà un peu échangé en commission et que j'ai bien entendu Mr Saïd la volonté de la ville de stabiliser les emplois.

17 emplois non permanents sont créés pour une quotité de temps de 33%. Cette quotité de temps permet selon nos calculs de percevoir moins de 500€/mois. Comment peut-on vivre avec une rémunération aussi faible ? Pourquoi ne pas proposer des quotités de temps plus importantes ? d'autant que la rubrique précise qu'il s'agit de résorber la précarité.

Lors du dernier conseil nous avions proposé d'organiser un CHSCT extraordinaire pour la bibliothèque GAO. Vous vous aviez indiqué qu'un CHSCT avait été organisé sans nous dire ce qui avait été décidé. Pouvez vous nous dire maintenant les mesures qui ont été prises ?

Mr Sina, directeur général des services techniques de la Ville de Saint-Herblain, nous a fait parvenir un mail sur le sujet aujourd'hui à 13h22 mais je n'y lis pas de réponses pérennes.

Si l'on en croit les communications de 2 organisations syndicales, des salariés sont en souffrance dans cette médiathèque.

La situation est sûrement difficile.

Comme à chaque fois, nous faisons des propositions constructives.

Aussi, loin du rôle d'un vigile, nous proposons à nouveau la mise en place de médiateurs sur l'espace public en complément des médiateurs jeunesse ou des éducateurs de prévention en complément des mesures prises. Des hommes et des femmes pour faire du lien, pour accompagner des actions passerelle entre l'école, la médiathèque, le centre socio-culturel et les associations du quartier.

Je vous remercie donc pour vos réponses.